



# LYSIAS

PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

**SUJET LYSIAS – L2**

**Tour 2 – Samedi 8 février 2020**

*Procureur de la République c/ Jordan SEGUIN*

A son zénith, le soleil écrasait le paysage qui, derrière l'écran, semblait absolument paradisiaque. Se dressait devant la caméra un torse nu, luisant et moucheté de grains, que le sable disputait au sel séché.

Jordan SEGUIN, candidat remarqué (et pour cause) de la nouvelle saison de Koh-Lantoz voulait s'adresser aux « *jordie's* » comme il se plaisait à nommer ses fans.

Les temps étaient durs, cela faisait au moins 24 heures qu'il n'avait pas mangé, et, comme pouvait en témoigner son compte Instagram, l'habitude citadine qu'il avait prise pour les ripailles en tout genre, ne l'aidait pas à tenir bon. Son moral était mis à rude épreuve, comme cela avait été régulièrement le cas depuis les 29 jours qu'il avait commencé l'aventure. Il avait faim.

Les téléspectateurs se délectaient tant de pénétrer dans l'intimité de l'île (appliquant étonnamment les règles du droit et de la procédure français) aussi tropicale qu'hostile sur laquelle se déroulait la 22e saison de l'émission phare, que dans l'intimité de candidates et de candidats, sortis brusquement de leur zone de confort, espérant toutes et tous remporter le pécule de 100.000 euros mis en jeu et la notoriété qui l'accompagne.

« *Je vais rien lâcher, si je gagne c'est pour vous mes amours, jordie's un jour, jordie's toujours, on fait tout ensemble, c'est pas le moment qu'on va s'arrêter, c'est pour ça je suis venu, je vais vous faire montrer comment que ça se passe moi, on est pas là pour enfiler des merles* ». Cet homme qui avait décidément toutes les qualités, en particulier l'immense talent de faire des fautes d'orthographe à l'oral, était décidé, il n'abandonnerait pas.

Encore fallait-il qu'il se mette à la recherche d'un repas, lui qui avait dès les premiers jours abusé des ressources faussement infinies que pouvait offrir l'île. Son intestin lui refusant toute baisse de motivation, cela faisait plusieurs heures que, sous le cagnard, il cherchait une proie, en vain.

C'est alors qu'il entendit, au milieu du cliquetis des vagues sur le sable brûlant, un béguètement. Étourdi tant par le soleil que par la famine, doutant presque de sa lucidité, il tendit attentivement l'oreille pour ne pas vendre la peau de la biquette avant de l'avoir tuée. Au second béguètement, ni une ni deux, il sentit reposer sur son dos sculpté (davantage à la seringue qu'à la sueur) le poids de ses ancêtres prédateurs. Il s'approcha à pas discrets de l'animal esseulé, et là, trônant telle une oasis dans un désert aride, il vit une chèvre qui de loin lui paraissait bien grasse, la patte avant coincée entre deux rochers. Un cadeau providentiel, pensa t-il.

Une fois l'animal capturé, il remarqua que ce qu'il avait cru être un embonpoint appétissant était en réalité un bonus, un deux en un, la chèvre était pleine, elle allait mettre bas. Echappée de l'enclos d'une tribu voisine, elle avait un collier de cuir où était gravé son petit nom : Blanquette.

Elle aussi, travaillée au corps par un soleil ravageur, manquait de forces pour se débattre. Pattes liées à l'aide de déchets plastiques occidentaux vomis par l'océan, Jordan l'avait mise sur son dos,

pour la ramener au campement, là où il pourrait faire un feu. Il ne voyait plus clair, la journée avait été intense, il avait grand soif et faim et le retour fût une nouvelle épreuve, naturellement filmée et diffusée en direct à la télévision, lors du prime de 2 heures dont l'émission jouissait quotidiennement.

Cependant, une fois rejoints les autres candidats de son équipe, une divergence doctrinale de taille se fit sentir. Le repas du soir étant encore vivant, Kimberley SANGLUTENNE, virulente militante antispéciste, s'interposa, s'écriant qu'il était hors de question de tuer la bête, qui plus est, alors qu'elle serait bientôt mère. L'équipe divisée autour de l'animal ligoté faisait doucement rire Jordan SEGUIN qui, avec son sang froid habituel, dit à ses camarades :

*« Là je vais lui couper la tête, ensuite je vais la vider et on pourra la manger. Moi je suis un débrouillard, j'essaye de débrouiller tout le monde et vous vous faites du chichi ».*

Face aux fébrilités liées à l'état de gestation de la bête, il surenchérit : *« J'en ai rien à foutre qu'elle soit pleine, qu'elle soit vide, ou rien du tout. Fallait pas me lâcher de chèvre ici, et celui qu'est pas content je lui casse sa bouche. »*

Kimberley ne l'entendit pas de la même oreille et fit comprendre que tant que cette chèvre serait enceinte, il faudrait lui passer sur le corps avant de pouvoir la toucher.

Soudain, dans un accès de colère guidé par la faim, Jordan projeta Kimberley au sol et assena une flopée de coups de pied dans le ventre de l'animal en hurlant *« si y'a plus de bébé, y'a plus de chichis »*. Toujours dans cet élan de violence incontrôlable et ne remettant pas la main sur le couteau qu'il s'était fabriqué au début de l'aventure, il s'arma d'une pierre pour achever l'animal déjà bien endolori.

Le carnage filmé, qui avait naturellement été coupé à la télévision française, n'ayant pu résister ni à la curiosité populaire ni à l'efficacité des nouvelles technologies s'est retrouvé, dès le lendemain, en Top-Tweet et à la une de tous les (mauvais) médias. Exclu de l'émission, Jordan SEGUIN essaya de s'expliquer via quelques *stories*, arguant qu'il n'était pas dans son état normal. Saisi de multiples signalements, le ministère public engagea des poursuites à l'encontre de ce dernier.

***Par une plaidoirie aussi éloquente que juridiquement fondée et d'une durée maximale de 10 minutes, vous poursuivrez, en tant que Procureur de la République, M. Jordan SEGUIN sur le fondement de l'article 521-1 du Code Pénal et défendrez, en tant qu'avocat de la défense, les intérêts de Monsieur Jordan SEGUIN.***